



Formation, heures supplémentaire

Par **Muchass**, le **08/01/2015** à **22:59**

Bonsoir, je voulais un renseignement.

Ayant fait une erreur de ne pas suivre la formation qui pour moi n'était pas adapté, que mon employé m'avait demandé de faire, j'ai reçu un avertissement. Suite à ça ils m'ont demandé de rembourser la formation alors qu'ils avaient eu des subventions.

Cependant, j'ai régulièrement l'habitude de faire des heures supplémentaires (+30h par mois, sans m'en parler ils refusent de me les payer pour soit disant cette formation alors que ça fait déjà 4 mois qui me retire 140 euros pour la formation. Sont-ils dans le droit ou pas?

Merci de votre réponse, c'est assez urgent.

Par **P.M.**, le **08/01/2015** à **23:22**

Bonjour,

Je présume que ce n'est pas votre employé qui vous avait demandé de suivre une formation mais votre employeur...

En tout cas, vous n'avez pas a priori à rembourser la formation même si l'employeur pouvait vous sanctionner pour votre refus...

De plus, l'employeur ne peut pas faire une compensation entre les heures supplémentaires qui vous sont dues et une prétendue dette sans que cela n'apparaisse sur les feuilles de paie...